



SOMMAIRE

- p. 1 Elections internes
- p. 2 Comment voter par correspondance ?
- P. 2 Le dépouillement
- P. 3 Annexe 1 : Bulletin de vote
Annexe 2 : Le matériel de vote

Infos Votes Isolés et Retraités

➤ Elections internes SNES-FSU du 2 mai au 26 mai inclus

Du **lundi 2 mai au jeudi 26 mai 2016** ont lieu les élections internes pour le renouvellement des équipes qui seront responsables du SNES-FSU pour les deux années à venir.

4 votes sont à émettre, pour choisir :

⇒ **au plan national** : 2 votes

a) *une liste de candidat(e)s* pour la commission administrative nationale (C.A.N.) du SNES-FSU (le « parlement » du syndicat),

b) *un(e) secrétaire (titulaire et suppléant)* pour la catégorie à laquelle vous appartenez,

⇒ **au plan académique** : 1 vote

une liste de candidat(e)s à la commission administrative académique (C.A.A.) du SNES-FSU,

⇒ **au plan départemental** : 1 vote

une liste de candidat(e)s au bureau départemental (Var ou Alpes-Maritimes) du SNES-FSU.

Les candidat(e)s qui se présentent au suffrage le font sur la base de propositions d'orientation syndicale faites par les courants de pensée (ou tendances) qui animent le SNES-FSU et la FSU.

Les listes et textes d'orientation pour la commission administrative académique et les bureaux départementaux sont dans le **NICE SNES n° 240 d'avril 2016** qui a été envoyé à tous les syndiqués.

Les listes et textes d'orientation pour la CA nationale et les secrétariats de catégories se trouvent dans un supplément à l'**US N° 761 du 26 mars 2016**.

Les élections ont lieu du lundi 2 mai au jeudi 26 mai 2016 inclus, chaque syndiqué(e) est invité(e) à se prononcer à bulletin secret.

➤ Qui vote par correspondance ?

⇒ **Les retraités.**

⇒ **Les isolés**, en particulier les TZR qui ne sont pas nommés sur poste à l'année, les TZR et les Non-Titulaires qui n'enseignent pas actuellement dans l'établissement où ils ont payé leur cotisation 2015-2016, les collègues qui ne sont pas en poste au moment du vote (arrêt maladie, congé formation, voyage scolaire, etc...), les collègues pour lesquels le S1 n'est pas organisé.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la section académique.

➤ Comment voter par correspondance ?

Le vote se fait sous **triple enveloppe** : (matériel joint à ce courrier)

⇒ le bulletin de vote doit être mis dans la première enveloppe, de couleur, non cachetée, **ne portant aucune mention**,

⇒ cette première enveloppe contenant le bulletin doit être mise dans une deuxième enveloppe cachetée, sur laquelle doivent figurer **les nom et prénom, la catégorie, le département, le lieu de paiement de la cotisation, la signature**,

⇒ le tout est à mettre dans une troisième enveloppe cachetée, timbrée, adressée à :

SNES-FSU
Votes
264, bd de la Madeleine
06000 NICE

Merci de préciser au dos de l'enveloppe : **retraités ou Isolés et le département**

N'attendez pas la dernière minute pour voter !

➤ Le dépouillement académique

Il sera fait vendredi 3 juin au siège de la section académique de Nice, par la Commission académique de dépouillement.

Les dépouillements des bureaux départementaux se feront également le vendredi 3 juin, au siège de la section académique du SNES-FSU.

Nota-bene :

c'est exactement la même procédure que pour le dernier vote sur les rapports d'activité et financiers nationaux et académiques.

Votre contact au SNES-FSU :

tél. : 04.97.11.81.53, fax :04.97.11.81.51, courriel : s3nic@snes.edu
les **mardi, mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi.**



ÉLECTIONS A LA C.A. NATIONALE
ÉLECTIONS A LA C.A. ACADEMIQUE
ÉLECTIONS AU BUREAU DEPARTEMENTAL

BULLETIN DE VOTE

1^{er} VOTE : C.A. NATIONALE

Entourez d'un trait bien apparent le **titre de la liste** de votre choix

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
--------------------	--------------------	--	--------------

2^e VOTE : "SECRÉTAIRES DE CATÉGORIES"

Entourez d'un trait apparent **UN ET UN SEUL** groupe de candidats correspondant à **VOTRE catégorie**

CATÉGORIES	UNITE ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
Agrégé(e)s	POUS VOIRIN	CLUZEAU DE SCHEPPER	MIGNOT SUCHARD	BERTRANDE PRADEL
Certifié(e)s - Ae - Pegc	BARBILLAT NAUD	PIAGET CHEVROLLIER	ROUX BODIN	NOVELLO FIANT
Non titulaires	KRANTZ MORDELET	LEMERLE VALETTE L		MOUDJARI ZARZOUR
Cpe	HERAUT RALUY	VITORINO SANS-TORRES		LAURENTI AUGÉ
Étudiant(e)s Surveillant(e)s	BOUVET WITT	LAINÉ ZOTSI		BENA TORRE
Co-psy et D. Cio	MONNIER PENAVAIRE	BENASSAR CADO		
Retraité(e)s	CAHOUE BOUCHART	AVIGNON MESGUEN	ANDRIE LEFEBVRE	SCHIMMER BERTRAND

3^e VOTE : CA académique

Entourez d'un trait bien apparent le **titre de la liste** de votre choix

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE
--------------------	--------------------

4^e VOTE : Bureau départemental

Entourez d'un trait bien apparent le **titre de la liste** de votre choix

Syndiqués des Alpes-Maritimes

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE
--------------------	--------------------

Syndiqués du Var

UNITÉ ET ACTION
